



Association Rando Evasion Sanguinet
Déclarée à la Préfecture des Landes le 22 août 2016
sous le n°w402004605
Siret n° 822 513 313 00012

Le conseil d'administration du Rando Évasion Sanguinet s'est réuni le mercredi 4 octobre 2017 à 17 heures au domicile du Président.

Étaient présents : Manuel Pascual, Pierre Dapot, Michel Dénéchaud, Bernard Dupont, Gérard Lecourt, Jean-Claude Laffargue

Étaient excusés : Yves Gabas

Ordre du jour : adoption du compte-rendu du dernier CA, compte-rendu comptable du tour du bassin, passation des documents comptables au nouveau trésorier, réservation des salles, divers.

Président de séance : Manuel Pascual – Secrétaire de séance : Jean-Claude Laffargue

Le quorum étant atteint et tous les membres ayant signé la feuille de présence, le Président ouvre la séance.

Adoption du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu de la réunion du 21 septembre 2017 est adopté à l'unanimité

Compte-rendu comptable du tour du bassin

Sur 16 personnes inscrites, quinze personnes ont effectivement participé à cette randonnée, la seizième ayant du renoncé pour des problèmes de santé. Sa participation de 125 euros lui sera remboursée.

Les participations versées par les quinze participants représentent une recette de 1875 euros. Les dépenses d'hébergement, de transport et de restauration s'élèvent à 1861,66 euros majorés des frais engagés par Yves estimés aux alentours de 25 euros. Le déficit devrait être de l'ordre d'une dizaine d'euros.

Ces deux créances (125 et 25 €) seront remboursés dès que la banque aura transmis un nouveau chéquier.

Passation des documents comptables au nouveau trésorier

Pierre Dapot remet à Bernard Dupont les documents en sa possession depuis la création de l'association, à savoir: les factures engagées, les bordereaux de remises en banque, les deux chèquiers utilisés ainsi que les contrats avec la banque.

L'état des comptes arrêté à ce jour s'établit ainsi que suit :

Livret A : + 2053,39 euros,

Compte courant : + 892,02 euros,

Part sociale : une seule de 15 euros,

Compte Intermarché : + 36 euros environ

Le relevé de banque du jour présente un reliquat positif légèrement supérieur dans la mesure où toutes les factures n'ont pas été encaissées ou payées dont notamment celles relatives à l'organisation de l'assemblée générale.

Le CA renouvelle son quitus à Pierre Dapot. Le mot de passe pour l'accès aux comptes sur internet sera modifié par Manuel Pascual.

Réservation de salles

Gérard Lecourt assistera à la réunion prévue en mairie sur les besoins en salles pour 2018. Le RES souhaiterait disposer de la salle des fêtes le 19 janvier, de la salle de l'arrousiné le 21 septembre et de la bergerie tous les troisièmes jeudis du mois.

Divers

Pierre Dapot indique avoir reçu 24 adhésions dont deux non réglées. Gérard retranscrira sur un document unique les données à connaître en cas d'accident.

Le drive présente des difficultés d'accès.

Une publicité « Home 40 » apparaît systématiquement sur le site rando gourmande



Association Rando Evasion Sanguinet
Déclarée à la Préfecture des Landes le 22 août 2016
sous le n°w402004605
Siret n° 822 513 313 00012

Pour la sortie du 20 octobre à Cadillac il convient d'une part, de réserver au plus vite deux véhicules 9 places auprès de la mairie et du rugby, et d'autre part, d'en faire la publicité par mail.

Les autobus de transport scolaire, libres pendant les heures de classe, pourraient être utilisés dans le cadre de sorties peu éloignées.

La marche prévue à Mios le 14 octobre est maintenu. Elle sera animée par Gérard.

La sortie annuelle sera organisée de préférence dans le Lot. Le point de chute est encore à définir.

Manuel Pascual rend compte de la réunion organisée en mairie de la veille à la demande de l'APAVAS. La commune était représenté par David Rodriguez, Carmen Thiérot et Isabelle Barata. Une technicienne de la Communauté de Communes assistait également à cette séance de travail. Il en ressort que la CDC a bien reçu des communes membres la compétence « aide à la création de chemin de randonnée » mais que le contenu de cette compétence n'a pas été défini clairement. David Rodriguez doit demander l'inscription de ce point à l'ordre du jour d'un prochain Bureau de la CDC.

Dans l'attente, notre interlocuteur pour ce dossier est Isabelle Barata. Elle doit prendre contact avec le département pour demander l'inscription du chemin de la Gourgue et peut-être celui de Put Blanc dans le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 18 heures 15.

Le Président
Manuel Pascual

Le secrétaire
Jean-Claude Laffargue